

PRÉFECTURE DE LA SEINE

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX DE PARIS

Service de l'Inspection Générale des Carrières

LES CATACOMBES DE PARIS

par

J. TOMASINI

Nouvelle Édition, revue et complétée

par

M. GOGLY

Ingénieurs des Travaux Publics de la Ville de Paris

Photographies d'A. CITERNE

Ingénieur des Travaux Publics de la Ville de Paris

LES
CATACOMBES DE PARIS

PRÉFECTURE DE LA SEINE

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX DE PARIS

Service de l'Inspection Générale des Carrières

LES CATACOMBES DE PARIS

par

J. TOMASINI

Nouvelle Édition, revue et complétée

par

M. GOGLY

Ingénieurs des Travaux Publics de la Ville de Paris

Photographies d'A. CITERNE

Ingénieur des Travaux Publics de la Ville de Paris

AVANT-PROPOS

On s'est étonné maintes fois — en le regrettant — de ne pas voir de véritables guides accompagner les visiteurs des Catacombes et leur donner, en cours de route, les explications que comporte assurément une promenade de cette nature.

Surprises et regrets sont justifiés.

Combien, en effet, perdent d'intérêt, même pour les initiés, le séjour dans un musée, l'examen de collections, la visite d'un monument, si un guide, voire un simple catalogue, ne vient remédier à une défaillance de mémoire ou à l'inévitable difficulté qu'on éprouve à comprendre et apprécier des choses non encore vues ou sur lesquelles on ne possède que des données superficielles.

Dans l'Ossuaire municipal (les *Catacombes*), en particulier, l'attention, déjà retenue par les détails matériels d'une excursion souterraine, ne peut s'appliquer que partiellement aux vestiges, inscriptions et aménagements qui en constituent l'attrait et dont le souvenir doit bientôt disparaître de l'esprit des visiteurs.

On doit donc reconnaître qu'il y a là une lacune et c'est dans le but de la combler que l'auteur a eu l'idée

de composer cette notice. Il signale, au surplus, aux visiteurs désireux d'approfondir le sujet traité, qu'ils auront intérêt à consulter les deux ouvrages suivants :

1^o *Description des Catacombes de Paris*, précédée d'un précis historique sur les catacombes de tous les peuples de l'ancien et du nouveau continent : par L. HÉRICART DE THURY, Maître des Requêtes, Ingénieur en Chef au Corps Royal des Mines, Inspecteur Général des travaux souterrains du Département de la Seine. Edité, en 1815, à Paris, chez Bossange et Masson, imprimeurs-libraires, rue de Tournon, 6.

2^o *Paris Souterrain* : formation et composition du sol de Paris ; les eaux souterraines ; Carrières et Catacombes ; les Egouts ; Voies ferrées souterraines ; Métropolitain municipal ; Chemin de fer électrique Nord-Sud ; Souterrains divers ; Faune et flore souterraines de Paris, par Emile GERARDS, Ingénieur des Travaux Publics de la Ville de Paris. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences ; édité, en 1908, chez Garnier Frères, rue des Saints-Pères, 6.

HISTORIQUE

L'origine des Catacombes de Paris ne remonte point, comme celle des Catacombes de Rome, à une époque antérieure à l'ère chrétienne, mais à la fin du XVIII^e siècle.

Depuis près de dix siècles, existait, à peu près à l'emplacement des Halles actuelles, un cimetière dit « *des Innocents* », qui, après avoir reçu les dépouilles de générations décédées dans 20 *paroisses* de la ville, était devenu un foyer d'infection des plus préjudiciables à la santé publique.

En 1725, 1734 et 1737, dit Héricart de Thury, les habitants des quartiers voisins élevèrent de vives réclamations qui fixèrent l'attention du Parlement. MM. Hunault, Lemery et Geoffroy furent commis, par arrêt, mais ils proposèrent vainement des mesures.

En 1746 et 1755, les plaintes se renouvelèrent et elles furent aussi infructueuses que les précédentes.

Enfin, en 1780, la généralité des habitants, effrayée des accidents qui eurent lieu dans les caves de plusieurs maisons de la rue de la Lingerie, par le voisinage d'une fosse commune ouverte vers la fin de 1779, et destinée à contenir plus de 2.000 corps, s'adressa au Lieutenant-général de police, en démontrant les dangers dont la salubrité publique était menacée par ce foyer de corruption *dans lequel* (portait la supplique) *le nombre des corps déposés excédant toute mesure et ne pouvant se calculer, en avait exhaussé le sol de plus de huit pieds au-dessus des rues et des habitations voisines.*

Mais ce ne fut que cinq ans après que le Conseil d'Etat, par son arrêt du 9 novembre 1785, prononça la suppression et l'évacuation du cimetière des Innocents.

M. Thiroux de Crosne, Lieutenant-général de police, ordonna alors à M. Guillaumot, Inspecteur Général des Carrières, de rechercher et de préparer un local convenable pour y déposer les ossements du grand charnier des Innocents et on choisit, à cet effet, les anciennes carrières souterraines de pierre à bâtir, situées sous la plaine de *Mont-Souris*, au lieu dit de la *Tombe Issoire* ou *Isouard*.

Après avoir mis les vides souterrains en état de recevoir les restes mortels provenant de l'ancien cimetière et exécuté les travaux confortatifs nécessaires, il fut procédé, le 7 avril 1786, par MM. les abbés Mottret, Maillet et Asseline, assistés de plusieurs autres ecclésiastiques, et en présence de M. l'Inspecteur Général Guillaumot et de MM. les Architectes Legrand et Molinos, à la consécration des Catacombes de la Tombe-Issoire, appelées à devenir l'Ossuaire général des Cimetières de Paris.

Le jour même de cette cérémonie, et aussitôt la consécration, on commença le transport des ossements du cimetière des Innocents aux Catacombes. Il dura quinze mois et se fit constamment au déclin du jour, dans des chars funéraires recouverts d'un drap mortuaire et suivis de prêtres en surplis, qui chantaient l'office des morts.

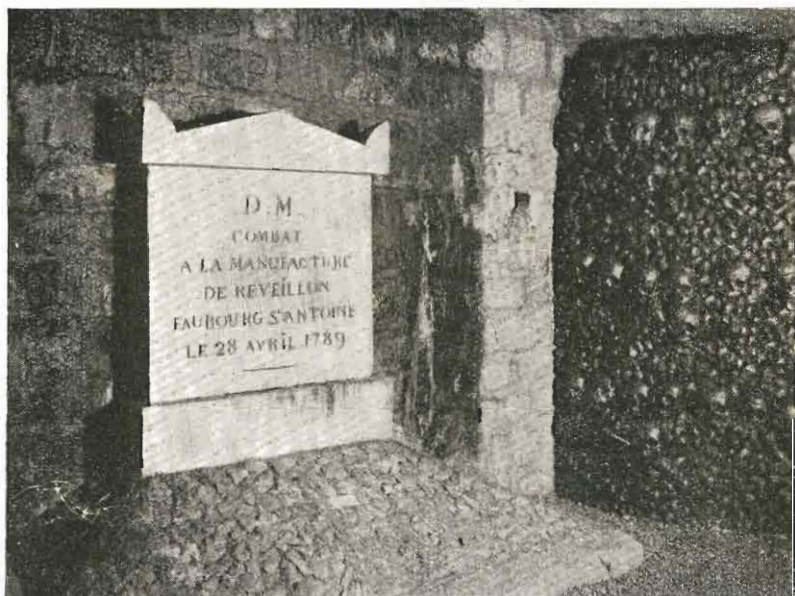
Après la destruction de l'église des Innocents et la conversion du cimetière en place publique, tous les tombeaux, les inscriptions et les croix qui ne furent point réclamés par les familles, furent également transportés à la Tombe-Issoire.

Le succès des opérations du cimetière des Innocents détermina l'Administration à étendre la mesure aux autres cimetières de Paris.

De 1787 à 1814, un certain nombre de cimetières parisiens furent ainsi supprimés.

Tous les ossements furent dirigés sur l'Ossuaire et là

rangés systématiquement avec l'indication de leur provenance : Saint Eustache et Saint Etienne-des-Grès (mai 1787), Saint Landri et Saint Julien-des-Ménétriers (juin 1792), Sainte Croix-de-la-Bretonnerie (octobre 1793), Saint André-des-Arts (février 1794), Saint Jean-de-l'Hôtel-de-Ville (janvier 1804), Blancs-Manteaux (juin 1804), Saint



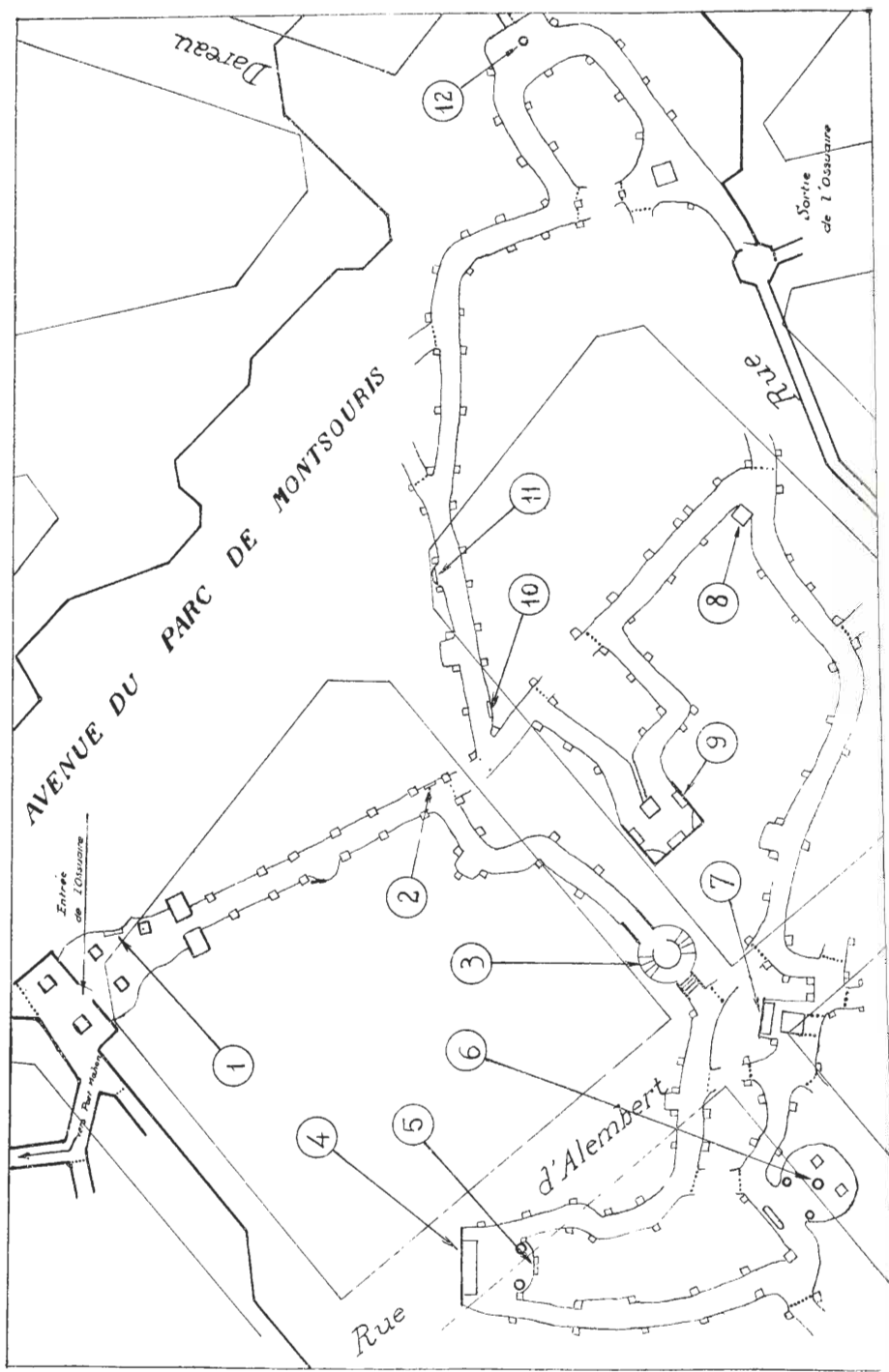
COMBAT DU 28 AVRIL 1789

Nicolas-des-Champs (août 1804), Saint Esprit-en-Grève et Saint Laurent (septembre 1804), Ile-Saint-Louis (septembre 1811), Saint Benoît (janvier 1813), Trinité (août 1813 et janvier 1814).

De nombreuses inhumations furent également faites dans l'Ossuaire, à la suite des combats livrés pendant la période révolutionnaire (28 et 29 août 1788, 28 avril 1789, 10 août 1792, massacres dans les prisons, journées de septembre 1792).

Depuis lors, tous les débris humains trouvés dans le sol de Paris ont été déposés dans les Catacombes. Leur transport est effectué par l'Administration des Pompes Funèbres, réquisitionnée à cet effet par les commissaires de police ; les ossements sont reçus dans un terrain communal situé avenue du Parc de Montsouris, n^o 21 *bis*, et déversés dans un puits aboutissant à l'Ossuaire.

TRAJET DE LA VISITE DANS L'OSSUAIRE



LÉGENDE

1. - Plaque commémorative.
 2. - Ossements du Cimetière de la Trinité.
 3. - Fontaine, dite de la Samaritaine.
 4. - Crypte du Sacellum : l'autel.
 5. - Crypte du Sacellum : la grande croix.
 6. - La lampe sépulcrale.
 7. - Tombeau, dit de Gilbert.
 8. - Cœur du Général, Baron Campi.
 9. - Ossements des victimes d'Août 1792.
 10. - Plaque commémorative de la visite du
roi Oscar de Suède.
 11. - Pierre tombale de Françoise Gellain.
 12. - Crypte de la Passion.
-

NOTES

sur les

CARRIÈRES SOUTERRAINES DE PARIS

Ainsi que nous venons de le voir, l'Ossuaire a été aménagé dans des vides d'anciennes carrières de pierre à bâtir : il convient donc de rappeler ici quelques notions sur la constitution du sous-sol parisien et l'origine de ces vides souterrains.

Les terrains observables à Paris appartiennent à la période « tertiaire ». Ils reposent sur la craie blanche, puissante assise de plus de 400 mètres d'épaisseur qui se poursuit sur une vaste étendue du pays et forme, à Paris, le couronnement des terrains « secondaires ».

Au-dessus de cette masse crayeuse on trouve, de bas en haut, les terrains suivants de l'époque « tertiaire » : l'argile plastique, le calcaire grossier, les marnes blanches, les sables de Beauchamp, le travertin de Saint-Ouen, les marnes et gypse, les glaises vertes, les meulière et travertin de la Brie, enfin les sables de Fontainebleau.

A l'intérieur de Paris, la série complète de ces couches ne se rencontre qu'à Montmartre et à Belleville. Ceux de ces terrains qui contiennent des substances utilisables ont été le siège d'exploitations industrielles, et une notable partie du sol parisien doit à cette circonstance d'avoir été sous-minée.

Dans des conjectures géologiques favorables, c'est-à-dire quand les gisements de matériaux de construction sont à proximité, l'ouverture des carrières coïncide avec l'origine

des cités ; et, réciproquement, l'abondance et la variété des matières influent sur le développement des centres de population. La Ville de Paris vérifie cette observation générale. On sait qu'avant l'ère actuelle, Paris, à l'état embryonnaire dans l'île de la Cité, exigeait déjà la mise à contribution des gisements les plus rapprochés qui se rencontraient sur les pentes de la montagne Sainte Geneviève et de la vallée de la Bièvre.

Débordant toujours de ses limites antérieures, la ville a envahi continuellement de nouveaux territoires, et les exploitations auxquelles se prêtait la nature variée du sol se sont retirées devant l'extension continue de la population, s'éloignant ainsi toujours davantage du centre de la cité.

Pendant un grand nombre de siècles les exploitations ne furent soumises à aucune espèce de surveillance, ni leur ouverture à aucune autorisation. Il fallut qu'un grand effondrement survînt dans le cours de l'année 1774, près de la barrière d'Enfer, pour fixer l'attention de l'Administration, mais ce n'est qu'en 1813 que l'exploitation des carrières souterraines a été définitivement interdite dans Paris.

Les vides d'anciennes carrières existant au-dessous des voies publiques et des propriétés privées d'une notable partie de Paris proviennent exclusivement de l'exploitation, ou du plâtre ou de la pierre à bâtir. Ils se distribuent en trois régions principales : l'une, au nord et à l'est, a été spéciale aux plâtrières, les autres, particulières à la pierre à bâtir, s'étendent, l'une au sud sur la plus grande partie du territoire de la rive gauche, l'autre, sur la rive droite de la Seine, sous une partie du XVI^e arrondissement, dans les quartiers de Chaillot et de Passy. Une quatrième région, beaucoup moins importante, se situe à l'extrémité est de Paris, dans le XII^e arrondissement.

La superficie des régions sous-minées par ces vides est de 720 hectares ; elle représente à peu près le 1/10^e de la superficie totale de Paris. L'ensemble des vides souterrains atteint environ 135 kilomètres sous les voies publiques et les

propriétés de la Ville et de l'Etat et de 150 kilomètres sous les propriétés privées. On voit donc qu'il y a, sous Paris, près de 300 kilomètres de galeries d'anciennes carrières.

L'état dans lequel se trouvent ces carrières abandonnées varie avec la nature de la masse et le mode d'exploitation. Les vides laissés par les anciennes carrières de plâtre sont devenus absolument inaccessibles depuis qu'ils ont été comblés par les éboulements que l'on y a anciennement provoqués ou par des remblais. Quant aux carrières souterraines de pierre à bâtir, elles ont été exploitées à un ou à deux étages, les plus anciennes par piliers tournés, les autres par hagues et remblais. Dans le premier cas, les galeries d'extraction se recoupaient perpendiculairement, laissant en place des piliers à base à peu près carrés et tranchés sur quatre faces verticales ; dans l'autre méthode, la totalité du banc était enlevée, les déchets de l'exploitation servant à former des remblais élevés jusqu'au ciel des chantiers et maintenus par des murailles en pierres sèches ou « hagues », et de nombreux piliers formés de gros moellons superposés, dits « piliers à bras », pour soutenir le toit.

Lorsque ce toit, ou ciel, est en mauvais état, il s'effondre, formant une excavation en forme de « cloche », ou « fontis », qui se creuse de plus en plus, par suite de l'effritement des parois, jusqu'à ce que son sommet approche assez de la surface du sol pour que la cohésion des terres ne suffise plus à les tenir suspendues au-dessus du vide : le fontis vient alors « à jour », déterminant l'effondrement des ouvrages de la surface et parfois des accidents plus ou moins graves.

LA VISITE DE L'OSSUAIRE

Les anciennes carrières à piliers tournés dans lesquelles se trouve l'Ossuaire sont situées dans la région comprise entre les rues Dareau, Hallé, d'Alembert et l'avenue du Parc de Montsouris. Sa superficie, d'environ 11.000 mètres carrés, ne représente guère que 1 700^e de la totalité des anciennes carrières souterraines de Paris.

L'Ossuaire est séparé des carrières avoisinantes par des murs épais en maçonnerie reliant des piliers de masse vierge laissés par les exploitants pour soutenir le ciel de carrière. D'autres piliers et d'autres murs ont été construits lors de la création des Catacombes et donnent entière sécurité ; ils assurent complètement, avec les anciens piliers de l'exploitation, la stabilité des immeubles et des voies publiques situés au-dessus de l'Ossuaire.

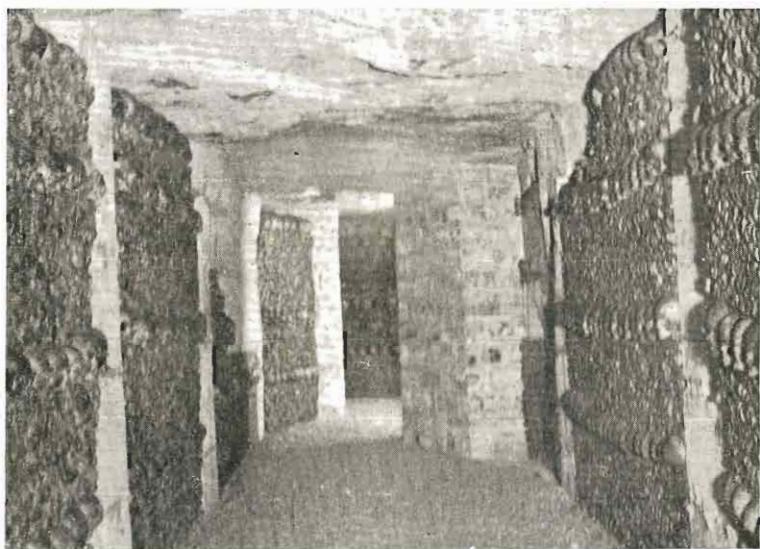
Piliers et murs découpent l'espace en de nombreux méandres dont le développement atteint 800 mètres.

Les ossements sont empilés entre les piliers et contre les murs de manière à présenter des parements ou surfaces visibles, verticales et planes, sur lesquelles se détachent en saillie des cordons horizontaux de têtes juxtaposées, des os longs croisés en sautoir et d'autres dispositions ornementales un peu macabres imaginées par les ouvriers affectés au rangement des ossements.

On évalue à 5 ou 6 millions l'ensemble des individus dont les restes ont été recueillis ; aussi l'Ossuaire ne présente-t-il plus guère d'emplacement disponible.

Des inscriptions françaises et latines, quelques-unes grecques, italiennes et suédoises, sont gravées sur les piliers. Les unes indiquent l'origine et la date de la translation des ossements qu'elles concernent : le plus grand nombre, empruntées aux littératures sacrée et profane, expriment des pensées et des sentiments religieux ou philosophiques, conformes à ceux qu'inspirent l'aspect sépulcral et la tristesse du lieu.

On chemine d'ordinaire assez lentement le long des



UN CARREFOUR DANS L'OSSUAIRE.

galeries, quand on prend part à une visite des Catacombes : d'abord, à cause des particularités qui attirent à chaque instant l'attention, puis, parce que la sécurité des visiteurs exige qu'il ne se fasse pas de notables solutions de continuité dans la suite de curieux qui s'étend généralement sur plusieurs centaines de mètres. Il résulte de cette circonstance que le temps s'écoulant entre l'entrée et la sortie est assez long : cependant, le trajet tout entier est compris entre la place

Denfert-Rochereau, où a lieu la descente, et un point de la rue Dareau situé entre l'avenue d'Orléans et l'avenue du Parc de Montsouris.

La hauteur des vides parcourus est médiocre : environ 2 m. 30 ; par suite, peu favorable à l'effet monumental.

La procession des visiteurs, presque tous porteurs d'une lumière, s'offre à elle-même un spectacle pittoresque, lorsque, serpentant dans les circonvolutions de l'Ossuaire, ses tronçons sont en situation de s'apercevoir réciproquement. Les galeries pleines d'ombre apparaissent soudainement populeuses et éclairées. Un peu de surprise se mêle à l'impression perçue parce qu'on ne se rend pas compte aussitôt d'où peuvent surgir tous ces gens qui, tout à coup, vous apparaissent, semblent ensuite se cacher, se montrent à nouveau pour, enfin, disparaître presque subitement.

Les puits reliant le sous-sol et la surface sont en assez grand nombre dans la région de l'Ossuaire pour assurer une ventilation convenable. A moins de circonstances particulières, capables de produire des courants d'air actifs, la température est sensiblement invariable et voisine de 11 degrés centigrades.

Des personnages de marque parcoururent les Catacombes.

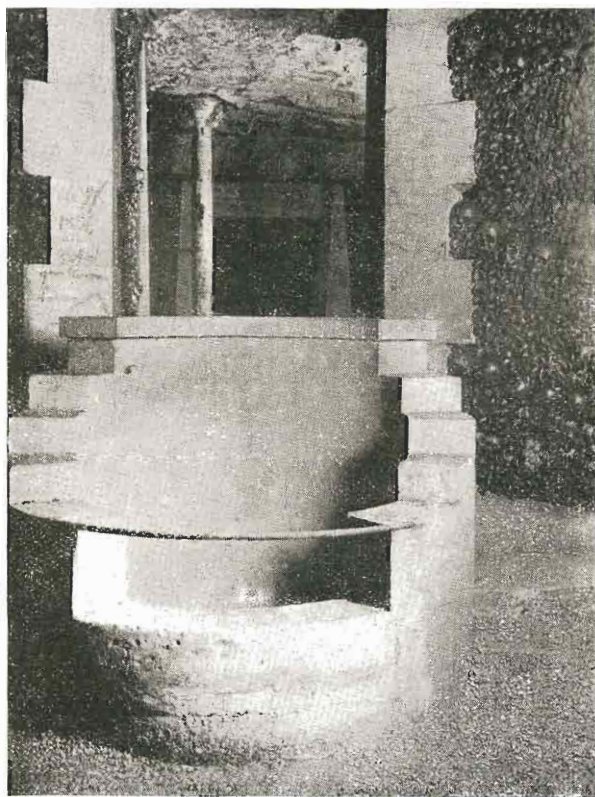
Dans son ouvrage si intéressant, *Paris souterrain*, M. Gerards relate la visite du comte d'Artois, plus tard Charles X, accompagné de quelques dames de la cour (1787), de Mmes de Polignac et de Guiche, l'année suivante ; de l'empereur d'Autriche, François 1^{er}, le 16 mai 1814.

« En 1814, lorsque les alliés se présentèrent devant Paris, « deux régiments russes, bivouaqués sur le plateau de Mont- « souris, ayant appris l'existence de cette nécropole, descen- « dirent, officiers en tête, par l'escalier de la Voie Creuse « (rue Dareau) et parcoururent toutes les galeries de l'Ossuaire»

« Napoléon III y descendit en 1860. En 1867, un person- « nage que nous devons malheureusement retrouver devant « les murs de Paris trois ans plus tard, M. de Bismarck, s'y

« rendit, ainsi que plusieurs grands personnages étrangers,
« parmi lesquels le prince Oscar de Suède, plus tard roi de
« Suède sous le nom d'Oscar II. »

Depuis 1874, les Catacombes sont ouvertes au public.



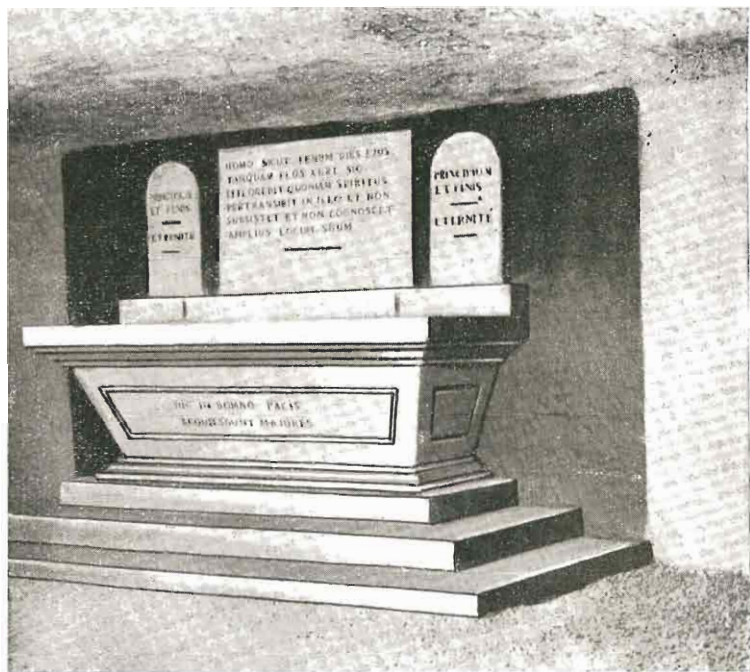
FONTAINE DE LA SAMARITAINE

Les visites ont lieu les premier et troisième samedis de chaque mois, à 14 heures, du 16 octobre au 30 juin, et tous les samedis, à la même heure, du 1^{er} juillet au 15 octobre.

On accède à l'Ossuaire en empruntant tout d'abord un

escalier situé dans la cour du pavillon occupé par la Section Sud du Service de la Voie Publique et de l'Eclairage et situé place Denfert-Rochereau, n° 2.

Cet escalier, de 90 marches et d'une profondeur de 19 mètres, aboutit à une galerie maçonnée établie sous le côté Sud de la place Denfert-Rochereau et conduisant à celle



CRYPTE DU SACELLUM

située sous le côté Est de l'avenue d'Orléans ; on a croisé, chemin faisant, les galeries de consolidation destinées à assurer la stabilité de la ligne métropolitaine n° 4 et qui sont, d'ailleurs, signalées par une inscription sur tôle émaillée.

Après avoir emprunté momentanément la galerie Est de l'avenue d'Orléans, on suit celle se dirigeant sous le chemin

de fer de Paris à Sceaux et à Limours, pour la quitter à sa rencontre avec la galerie Ouest de l'avenue du Parc de Montsouris ; on prend cette galerie, puis celle établie sous l'aqueduc d'Arcueil.

« Cet aqueduc, construit en 1612-1613, par ordre de
« Marie de Médicis, non loin de l'ancien aqueduc romain
« qui amenait au palais des Thermes les eaux des sources de
« Rungis et de Cachan, avait été établi, sans travaux de
« consolidation préalables, sur d'anciennes carrières. Des
« éboulements ne tardèrent pas à amener la rupture des
« conduites et le service des fontaines fut arrêté dans Paris
« à différentes reprises pendant plusieurs jours. A la suite
« d'un effondrement considérable, survenu en mai 1784,
« près la rue Dareau, qui obligea à changer le cours de l'aque-
« duc, on exécuta ces travaux de consolidation que l'on
« rencontre dans le chemin de l'Ossuaire. »

(*Paris souterrain.*)

Quittant la galerie de l'aqueduc, un peu avant son croisement avec la galerie de la rue Hallé, on se trouve dans d'anciens vides d'exploitation analogues à ceux qui ont reçu l'Ossuaire Municipal. C'est ici la carrière telle que l'ont laissée les anciens exploitants ; le ciel n'y est soutenu que par de rares piliers de masse vierge et quelques cales ou piliers à bras. Empruntant, sur la gauche, une galerie qui fait brusque retour, on arrive à une sorte de tunnel en pente douce qui conduit dans une exploitation d'étage inférieur existant à cet endroit.

A quelques mètres se trouve la représentation, sculptée dans la masse de pierre — et naturellement de grandeur réduite — de la forteresse de Port-Mahon, ville principale des îles Baléares. Ce travail fut exécuté de 1777 à 1782, par un ouvrier des ateliers de consolidation, nommé Décure, dit « Beau-séjour », ancien vétéran des armées de Louis XVI, qui, se rappelant ses années de captivité dans les casemates anglo-

espagnoles, consacra les heures de loisir que lui laissait son emploi, à sculpter dans la pierre la reproduction assez fidèle de l'endroit où il avait été interné.

Voulant terminer son œuvre par la construction d'un escalier qui devait en rendre l'accès facile, Décure prit mal ses dispositions ; il provoqua un éroulement du ciel, et un bloc de pierre le blessa si grièvement qu'il succomba peu de temps après. Pour conserver la mémoire de Décure on fit placer, à l'entrée du Port-Mahon, l'inscription suivante qui s'y voit encore : « Cet ouvrage fut commencé en 1777, par « Décure, dit Beauséjour, vétéran de Sa Majesté, et fut fini « en 1782. »

A quelques mètres de là, on rencontre un puits traversant la pierre et les premières couches de l'argile plastique. Il a été percé en vue de reconnaître l'altitude de la masse de glaise sur laquelle repose le calcaire grossier. Un escalier taillé dans le roc vif descend jusqu'au-dessous du niveau moyen de la nappe aquifère et contourne l'orifice circulaire de ce puits, garni d'une main courante en fer. L'eau est d'une limpidité telle qu'on y trempe les pieds avant de s'apercevoir de sa présence ; c'est pourquoi ce puits est nommé « le Bain de pieds des Carriers ».

Une rampe assez accentuée reconduit à l'étage supérieur dont on distingue une galerie par une ouverture ménagée à sa hauteur.

Ce chemin des « Doubles-Carières », le puits et la carrière du Port-Mahon, ne sont accessibles aux visiteurs que depuis juin 1937.

On arrive alors à la porte de l'Ossuaire, percée dans la galerie de consolidation de la rue Hallé et située dans une chambre assez vaste soutenue par deux piliers en maçonnerie ornés de décorations simples, mais funèbres.

Sur le linteau de la porte, taillé dans la roche même, on peut lire ce vers de Delille :

Arrête ! C'est ici l'empire de la mort.

N^o 1
du plan

La porte franchie, on se trouve dans une sorte de vestibule, dans lequel on remarque, à gauche, une inscription commémorative de la fondation de l'Ossuaire, et l'on arrive dans une galerie contenant des ossements provenant du cimetière Saint Laurent, du cimetière Saint Jacques-du-Haut-Pas, d'une ancienne léproserie située rue de Douai, des cimetières



LAMPE SÉPULCRALE

N^o 2
du plan

Saint Jean-de-la-Trinité et Saint Leu et du couvent des Carmes de la place Maubert.

Encastrée dans les ossements de la Trinité et formant motif de décoration, on voit une croix de pierre sur laquelle était fixée une plaque de cuivre portant l'inscription ci-après :

*Jacques de Bordeaux, Sr. de Saint-Aubin-sur-Yonne,
Conseiller du Roy au Parlement, épousa demoiselle Madeleine
Sauvat. Mort en 1593.*

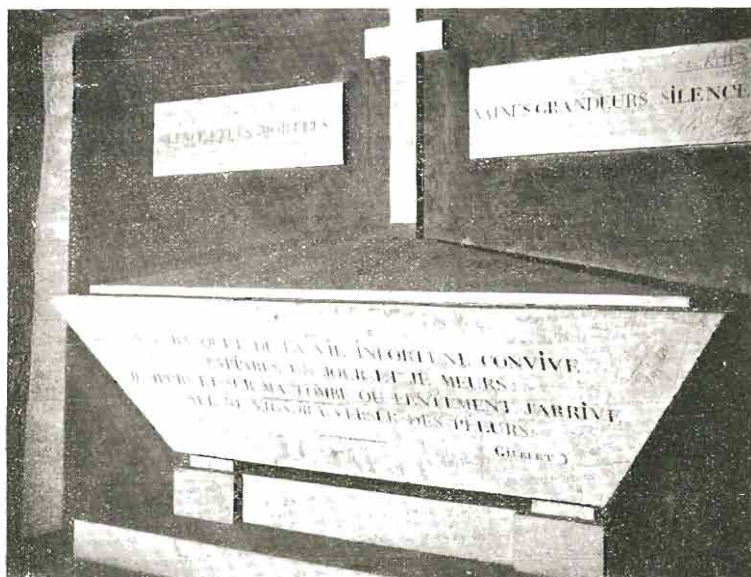
David + Jésus.

Cette plaque, qui provenait d'une des tombes du cimetière de la Trinité, disparut en 1902.

N^o 3
du plan

Plus loin, on rencontre une source appelée poétiquement *Source du Léthé* ou de *l'Oubli*, ou, plus habituellement, *Fontaine de la Samaritaine*.

Cette source, découverte dans le sol des Catacombes par



SARCOPHAGE DE LACRYMATOIRE DU TOMBEAU DE GILBERT

les ouvriers qui y avaient établi un réservoir pour recueillir l'eau nécessaire à leur usage, forme un petit bassin circulaire entouré de degrés.

Quatre poissons rouges, cyprins dorés ou dorades chinoises, furent jetés dans le bassin le 25 novembre 1813. Ils ne purent se reproduire et, paraît-il, devinrent aveugles.

Au commencement de 1885, ont y plaça deux cyprins et une tanche, qui vécurent jusqu'en décembre 1886.

Les parois de la crypte de la Samaritaine sont formées

d'ossements provenant du Cimetière des Innocents ; celles des galeries suivantes ont été constituées par des ossements des cimetières Saint Landri, Saint Nicolas-des-Champs, des Innocents et de Saint Etienne-des-Grès, au milieu desquels s'élève un autel en pierre, copié sur un magnifique tombeau antique en marbre découvert en 1807, entre Vienne et Valence, sur les bords du Rhône.

N^{os} 4 et 5
du plan

La crypte, assez vaste, renfermant cet autel, appelé *Autel des Obélisques*, porte, elle, le nom de *Crypte du Sacellum*.

Autel et obélisque ne sont, en réalité, que des piliers et murs de consolidation masqués sous la forme de ces monuments

Quittant la *Crypte du Sacellum*, on parcourt des galeries contenant des ossements du cimetière des Innocents et de l'église du Saint Esprit-en-Grève et on parvient à une autre crypte soutenue par deux piliers en pierre et renfermant un petit monument composé d'un piédestal et d'une sorte de coupe antique : c'est la *Lampe Sépulcrale*.

N^o 6
du plan

La nécessité de rendre plus active la circulation de l'air dans les galeries des Catacombes avait conduit, dès leur création, à faire placer, sur un bloc de pierre, une grande terrine dans laquelle on faisait du feu : ce moyen primitif d'aération fut supprimé aussitôt que les puits de service voisins furent en nombre suffisant pour permettre à l'air de pénétrer souterrainement en quantité convenable.

La *Lampe Sépulcrale* est le premier monument qui ait été élevé dans les Catacombes. La crypte, où elle est située, est entourée par les ossements du cimetière Saint Laurent.

Plus loin, ce sont encore des ossements des cimetières des Innocents et de Saint Nicolas-des-Champs, puis on arrive au *Sarcophage du Lacrymatoire* ou *Tombeau de Gilbert*.

N^o 7
du plan

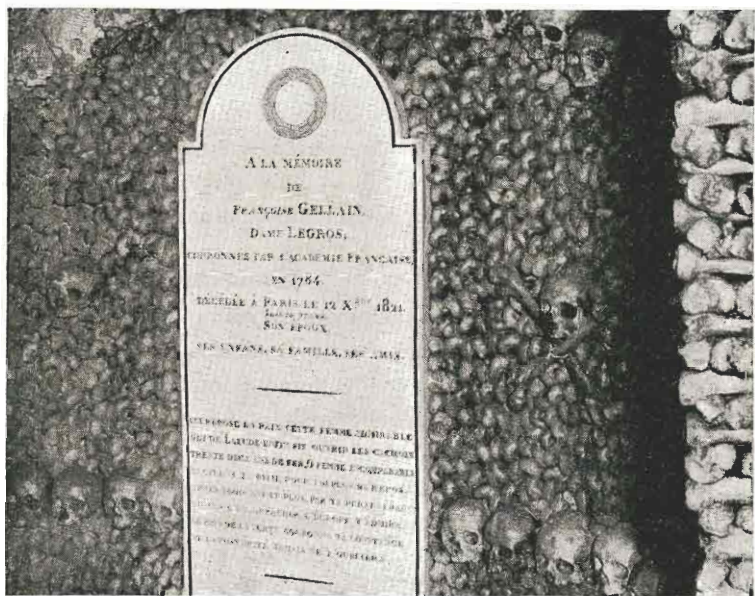
C'est aussi une ancienne consolidation à laquelle on a cru devoir donner la forme d'un monument sépulcral. L'idée en est due à M. Caly, ingénieur au corps des Mines.

Sa seconde dénomination tient uniquement aux vers

connus tirés du poème du *Jugement dernier* et inscrits sur la pierre inférieure :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour et je meurs !
Je meurs et, sur la tombe où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs !

Ce sarcophage ne contient nullement les restes du poète.
On suit après une longue galerie dans laquelle ont été



PIERRE TOMBALE DE FRANÇOISE GELLAIN

déposés des ossements provenant de l'ancien cloître des Blancs-Manteaux, de Saint Eustache, de Sainte Croix-de-la-Bretonnerie, du cimetière Saint André-des-Arts, puis, un peu plus loin, sur la gauche, on rencontre un pilier de pierre portant une date : 1894 et une inscription.

N° 8
du plan

« Dans ce pilier existe une petite chambre creusée pour
« recevoir le cœur du général Campi, trouvé le 28 juin 1893,

« dans une fouille de l'avenue Niel et envoyé aux Catacombes.
« Ce cœur était enfermé dans une boîte de plomb avec un
« parchemin portant l'inscription suivante :

*Cœur du Général de Division
Baron Campi
mort à Lyon, le 14 octobre 1832
Embaumé
par M. Jourdan, pharmacien.*

« Après avoir été ouverte, puis refermée et soudée, la
« boîte en plomb, qui affecte elle-même la forme d'un cœur,
« a été mise dans une petite caisse de chêne et placée le 9 mai
« 1894 dans la chambre creusée à son intention au milieu du
« pilier de masse. Une dalle de pierre, portant le millésime
« 1894, a été scellée dans le pilier. pour fermer l'ouverture
« de la chambre. Procès-verbal de ces opérations a été dressé
« par un agent du Service des Carrières. »

(Paris Souterrain.)

N^o 9
du plan Les visiteurs suivent ensuite des galeries renfermant des ossements de l'église Saint Laurent, les restes des victimes des premiers combats de la Révolution (Hôtel de Brienne, place de Grève, rue Meslay, faubourg Saint Antoine, Tuileries, etc.).

N^o 10
du plan On remarque, dans l'une d'elles, une plaque commémorative de la visite que le prince Oscar de Suède et l'archiprêtre d'Upsal firent le 7 mai 1867, puis, au-delà, la pierre tombale de Françoise Gellain, dame Legros, qui fit sortir Latude de la Bastille.

N^o 11
du plan La galerie suivante contient les ossements du cimetière Saint Jean-de-Grève, de l'église Sainte Croix-de-la-Bretonnerie, de l'église et du cloître des Capucins Saint Honoré, des cimetières Saint Laurent et des Innocents.

N^o 12
du plan Avant d'achever le parcours dans l'Ossuaire, on laisse, à gauche, une crypte assez spacieuse dite *Crypte de la Passion*, voisine du puits de descente des ossements, dont il a été parlé dans le précédent chapitre.

C'est dans la crypte de la Passion et dans les galeries contiguës que fut donné, le 2 avril 1897, entre minuit et deux heures du matin, un concert clandestin organisé grâce à la



CLOCHIF DE FONTIS SOUS LA RUE DAREAU

complaisance de deux ouvriers, que l'on découvrit sans peine et qui furent aussitôt révoqués. Une centaine de personnes, artistes connus et savants distingués, avait pris part à cette manifestation macabre.

Quelques mètres encore et l'on arrive enfin à la porte de sortie de l'Ossuaire : la visite est terminée.

Pour revenir « au jour » suivant l'expression consacrée, les visiteurs suivent une galerie d'inspection établie sous la rue Dareau.

On y voit deux belles cloches de fontis de 11 m. 30 et 12 mètres de hauteur vidées et consolidées de telle manière qu'on peut se rendre compte des dangers que les vides de cette nature font courir aux voies publiques, maisons et ouvrages souterrains situés au-dessus d'eux.

D'habiles ouvriers de l'Inspection générale des Carrières ont exécuté ce travail, des plus délicats, en 1872.

Les bords des deux cloches sont soutenus par d'épaisses maçonneries et leurs parois ont été cimentées avec soin pour éviter la désagrégation des sables et marnes des terrains supérieurs.

L'éclairage indirect réalisé dans la première de ces cloches au moyen d'un foyer lumineux placé au sommet d'une stèle, permet de mesurer l'importance de ces vides ; dans la seconde, on a dû construire deux piliers en meulière reliés par une voûte supportant le sommet du fontis.

Peu après, on atteint l'escalier de sortie, lequel aboutit à une petite propriété de la Ville de Paris située dans ladite rue Dareau, n^o 92. Cet escalier a 84 marches et 17 m. 53 de hauteur. A quelques mètres au-dessous de son orifice supérieur, on aperçoit un petit souterrain de 1 m. 60 environ de hauteur et de plusieurs mètres de profondeur ; c'est un ancien regard d'accès de l'aqueduc de Marie de Médicis (aqueduc d'Arcueil).

SUR LA NÉCESSITÉ D'Étudier le sous-sol et, souvent, de le consolider

Les fontis ou effondrements des ciels de carrière dont il a été parlé plus haut, dont on a même pu voir deux magnifiques spécimens dans la galerie suivie au sortir de l'Ossuaire, se rencontrent fréquemment, soit en formation, soit en plein développement dans les anciennes carrières souterraines de Paris ; en particulier, dans celles de gypse ou pierre à plâtre (XVIII^e, XIX^e et XX^e arrondissements). Et si l'on songe que la superficie des régions sous-minées par la présence d'anciens vides d'exploitation représente à peu près le 1/10^e de la superficie totale de Paris (celle des régions qui auraient pu être exploitées atteint environ les 40/100^e de la surface de Paris), on conviendra que l'acquisition d'un terrain, la construction d'une maison, l'érection d'un monument, l'établissement d'un chemin de fer, d'un égout public, d'une galerie d'eau, etc..., doivent être précédés d'une étude complète du sous-sol, suivie, le cas échéant, de l'exécution de travaux d'exploration et de consolidation.

Les travaux de consolidation varient avec l'état de conservation de la carrière, qu'indique l'exploration (celle-ci est effectuée par puits de reconnaissance arrêtés au niveau des anciennes exploitations et par galeries de recherches percées systématiquement à travers lesdites exploitations).

Si le ciel de carrière n'est pas par trop fissuré et affaîssé, on se borne à construire des piliers en maçonnerie, dans la

hauteur de l'ancien vide et sous les points d'appui principaux de l'ouvrage dont on veut assurer la stabilité.

Si, au contraire, le ciel de carrière est effondré (fontis), on se trouve dans l'obligation d'établir, entre les points d'appui de l'ouvrage et le sol de la carrière, des colonnes de béton supportant des poutrelles armées formant fondation. Ce mode de consolidation entraîne, évidemment, une dépense considérable ; aussi, dans certains cas : par exemple, quand le bon sol se trouve à une très grande profondeur, est-on amené à asseoir l'ouvrage sur un plateau, voire de simples poutres, en béton armé, mais il est incontestable que colonnes et arceaux donnent une plus grande sécurité.

Il faut, par ailleurs, remarquer qu'en outre des anciens vides de carrière, on rencontre, parfois, dans le sous-sol, des terrains sur lesquels il est impossible d'élever, sans précautions spéciales, une construction quelque peu importante : ce sont les terrains de remblais, les *sables bouillants*, les *marnes vertes*, l'*argile plastique*, qui affleure dans une partie du XVI^e arrondissement, les *alluvions modernes* plus au moins noyées dans la nappe d'infiltration de la Seine, toutes substances dont la présence nécessite, elle aussi, l'exécution de travaux confortatifs souvent délicats et toujours dispendieux, surtout quand, par surcroît, les conditions d'exécution sont rendues plus difficiles par l'existence de nappes aquifères souterraines (nappe de l'argile plastique, nappe des marnes vertes, nappe d'infiltration de la Seine).

Il est donc indispensable, lorsqu'on a formé l'un des projets envisagés ci-dessus, de se procurer, en premier lieu, d'une manière aussi complète que possible, tous les renseignements géologiques et hydrologiques nécessaires.

Nous rappelons qu'en ce qui concerne le département de la Seine, on trouve ces renseignements au Service de l'Inspection Générale des Carrières (1, place Denfert-Rochereau). Indication utile, pensons-nous, qui terminera la présente notice.

IMPRIMERIE HENON.
11, Rue Stendhal, Paris

PLANS

dressés par la Direction Générale des Travaux de Paris
(Inspection Générale des Carrières.)

En vente à la Conservation du Plan de Paris (Hôtel de Ville,
4^e étage, galerie I. H., porte n^o 444) :

1^o *Atlas géologique de Paris.* — 17 feuilles : 1 feuille
comprenant le titre et la légende générale et 16 feuilles
d'arrondissements ; chaque feuille 25 francs

(Pour tout souscripteur à l'ouvrage complet, le prix net
total est réduit de 425 francs à 300 francs).

2^o *Atlas des carrières souterraines de Paris.* — 112 feuilles ;
chaque feuille 10 francs

En vente à la Conservation de la Carte des Communes
(2, rue Lobau, 4^e étage, porte n^o 405) :

1^o *Atlas Géologique du Département de la Seine* (quart
Sud-Est), prochainement.

2^o *Atlas des Carrières du Département de la Seine ;*
chaque feuille 15 fr.
